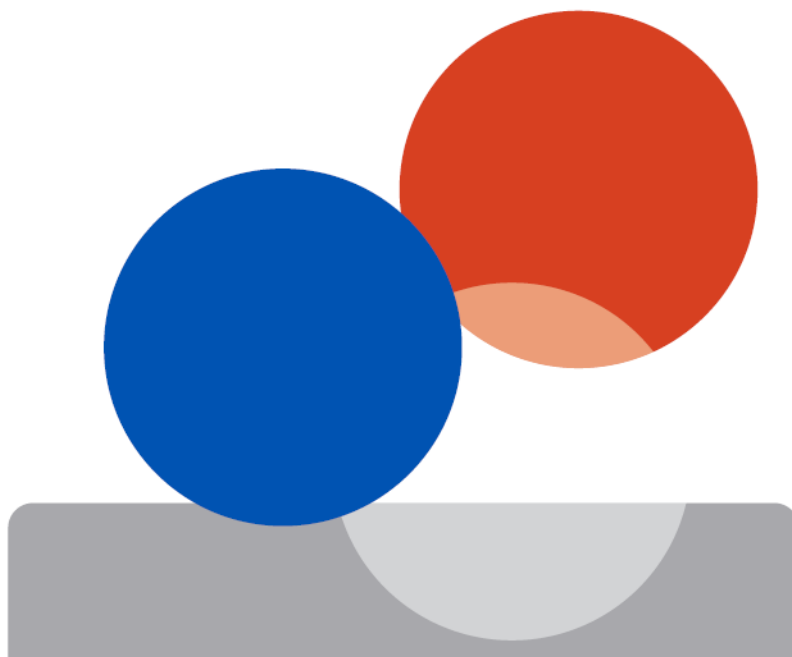




DOSSIER Trinôme académique



SUBVENTION CPEDEF Commission pour la promotion de l'esprit de défense

A faire parvenir tout au long de l'année jusqu'à **15 jours avant** la réunion de la CPEDEF

- à la Délégation de l'Union-IHEDN : delegation.union.ihedn@gmail.com
- copie au Président de la commission des trinômes union IHEDN :
olivier.delavenere@keyexecutive.fr

Modalités de constitution du dossier :

La CPEDEF a mis en place un formulaire de demande de subvention. Ce sera le seul document à être étudié en commission.

Il est téléchargeable sur les sites Internet :

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/financement-des-actions-des-trinomes-academiques> et www.union-ihedn.org

Pour que le dossier soit pris en compte, il faut :

- 1- Renseigner soigneusement l'ensemble des rubriques ;
- 2- Numéroter le dossier comme indiqué ci-après :

N° du dossier / CPEDEF (Date) / AR (N°)

Ce numéro reste attaché au dossier même si l'action est reportée ou annulée

3- Joindre systématiquement :

- le programme détaillé du programme des conférences, interventions, séminaires ;
- la liste des intervenants pressentis ;
- le budget prévisionnel détaillé des dépenses.

BILAN ANNUEL

Les opérations non subventionnées par la CPEDEF et réalisées par les trinômes doivent néanmoins faire l'objet d'un bilan annuel (compte rendu adressé au président de la commission de coordination des trinômes académiques), en vue de l'établissement du rapport de synthèse annuel.

Points d'attention :

- ✓ La subvention CPEDEF est destinée à promouvoir l'esprit de défense au sein de la communauté éducative et à soutenir des opérations pédagogiques au profit de la formation des enseignants, agents, élèves, étudiants.
- ✓ Elle peut aussi soutenir des actions d'enseignement de défense bénéficiant directement à la jeunesse (exemple : rallye citoyen).
- **Modalités de rémunération des intervenants :**
- ✓ Hébergement et déplacement : prise en charge pour les conférenciers selon les règles prévues au sein de la fonction publique.
- **Remboursement des frais de restauration et transport des personnels de l'éducation nationale :**
- ✓ Si la formation est inscrite au plan académique de formation (PAF), ces frais sont pris en charge par leur rectorat d'académie.
- ✓ La CPE DEF ne prendra donc pas en compte ces dépenses ;

NB : Une subvention accordée au titre d'une opération qui a été annulée doit faire l'objet d'un remboursement

Par ailleurs, un même projet ne peut être subventionné à la fois par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) et par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) : mention doit être clairement portée dans le budget de toute demande de financement adressée par ailleurs à l'ONAC-VG.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET N°AR :

Académie :

AR-IHEDN :

Trinôme : (noms, qualités des trois partenaires)

Education nationale :

Armées :

Union-IHEDN :

Rédacteur : (nom, prénom, téléphone, mél) :

OBJET DE L'ACTION DU TRINOME ***Description du projet pédagogique***

Description détaillée du projet:

(Joindre le programme, la liste des intervenants pressentis et tout autre document susceptible d'explicitier l'action à subventionner)

Type de projet (possibilité de cocher plusieurs cases):

- | | | | |
|-----------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| Formation continue | <input type="checkbox"/> | Rencontre pédagogique dans un établissement militaire ou scolaire | <input type="checkbox"/> |
| Formation initiale | <input type="checkbox"/> | Jumelage d'établissements militaires et scolaires | <input type="checkbox"/> |
| Cycle de conférences | <input type="checkbox"/> | Elaboration de ressources pédagogiques | <input type="checkbox"/> |
| Colloque grand public | <input type="checkbox"/> | Autre action d'enseignement de défense | <input type="checkbox"/> |
| Rallye citoyen | <input type="checkbox"/> | | |

Inscrit au PAF

Date(s) d'exécution du projet :

Lieu(x) d'exécution du projet :

Nombre et profil des bénéficiaires :

Public visé (possibilité de cocher plusieurs cases):

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Corps d'inspection | <input type="checkbox"/> Etudiants |
| <input type="checkbox"/> Personnels de direction | <input type="checkbox"/> Elèves |
| <input type="checkbox"/> Professeurs | <input type="checkbox"/> Militaires |
| <input type="checkbox"/> Relais Défense | <input type="checkbox"/> Auditeurs IHEDN |
| <input type="checkbox"/> Enseignant du supérieur | <input type="checkbox"/> Elus |
| <input type="checkbox"/> Référents Défense | <input type="checkbox"/> Journalistes |
| | <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : |

Thématique(s) abordée(s) (possibilité de cocher plusieurs cases):

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Enseignement de défense | <input type="checkbox"/> Découverte du milieu militaire |
| <input type="checkbox"/> Défense globale | <input type="checkbox"/> Rencontre sportive |
| <input type="checkbox"/> Intelligence économique | <input type="checkbox"/> Patrimoine culturel des armées |
| <input type="checkbox"/> Cyber défense | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION (détaillé)

RECETTES		DEPENSES	
intitulé	montant	intitulé	montant
DPMA			
(voir remarque sur ONAC-VG en page 3 de ce document)			
TOTAL DES RECETTES		TOTAL DES DEPENSES	

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

En cas d'octroi d'une subvention, le demandeur s'engage à rendre compte de son utilisation

DATE :

VISAS :

DOSSIER N° __/CPEDEF (Date)/AR__